

75% de «NON» au projet d'AIP 2011-2012

Les négociations d'un accord interprofessionnel sont toujours difficiles. Le contexte socio-économique actuel n'a fait qu'y ajouter des difficultés. Les travailleurs ont déjà durement payé une crise dont ils ne sont pas responsables. Dans ces conditions, les positions ultralibérales du patronat ont rendu toute avancée impossible.

Après une large consultation de ses membres et de ses militants, la FGTB a dit NON.

Pourquoi?

- **Salaire minimum: 0 % d'augmentation!**
- **Blocage salarial: limitation des augmentations salariales réelles à 0,3%.**
- **La liaison automatique des salaires en danger.**
- **Les employeurs ont lié le dossier de la liaison au bien-être des allocations sociales et les négociations salariales.**
- **L'amélioration des allocations sociales n'est garantie que pour 2011.**
- **Des pas sont faits dans le dossier de l'amélioration du statut ouvrier, mais ils sont insuffisants et trop lents. Par contre, la protection des employés contre le licenciement est, à terme, gravement menacée alors que les employeurs réalisent déjà d'importantes économies grâce à l'instauration du chômage économique des employés.**

C'est pourquoi la FGTB a décidé d'organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation. Des actions seront menées tous les vendredis à tour de rôle dans deux provinces.

Ces actions déboucheront sur une journée nationale d'action le 4 mars.

Aux employeurs nous disons:

1. Maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat

Pas de carcan imposé aux négociations salariales. Liberté de négociation des salaires sur base d'une norme indicative. Augmentation du salaire minimum brut garanti. Suppression des discriminations salariales à l'égard des jeunes.

2. Prolongation des régimes spéciaux de prépension

Les régimes spéciaux de prépension (20 ans de travail de nuit, capacité de travail réduite dans le secteur de la construction, prépension à mi-temps) et la prépension pour carrières longues (CCT 92) doivent être prolongés.

3. Dossier ouvriers /employés : égalité des droits de tous les travailleurs

La discussion de ce dossier ne peut donner lieu à un recul social ni pour les employés ni pour les ouvriers. L'objectif de la FGTB = l'égalité des droits de tous les travailleurs. Suppression du jour carence pour tous les ouvriers.

Amélioration des délais de préavis des ouvriers : 3 mois par 5 ans minimum dans un délai acceptable pour tous les ouvriers.

Pour tous les travailleurs, au-delà d'un seuil salarial déterminé, possibilité de négocier un délai de préavis plus élevé (soit par CCT, soit par convention individuelle, soit via le tribunal).

Protection du revenu en cas de chômage économique par le maintien de la revalorisation des allocations de chômage à 70 et 75%.

Pas de report des coûts de licenciement sur le dos de la sécurité sociale.

Au gouvernement, nous disons:

1. Liaison des allocations sociales au bien-être

Nous exigeons l'application de la loi sur la liaison au bien-être des allocations qui doit prévoir une enveloppe pour 2011 et 2012 garantissant les améliorations pour les allocataires sociaux.

2. Non à l'austérité, pas question de toucher à la sécurité sociale fédérale.

3. Oui à une fiscalité fédérale plus équitable, entre autres, pour renforcer des services publics de qualité.

4. Pas d'aides de l'Etat sans garanties en termes d'emplois (suppression des intérêts notionnels).

Pour plus d'informations, adressez-vous à votre délégué ou votre secrétaire professionnel ou visitez www.fgtb.be

FGTB

Ensemble, on est plus forts